

## Un dispositif d'urgence pour venir en aide aux sociétaires sinistrés

Alors que les événements climatiques sont toujours en cours, en particulier dans les départements du Loiret et de la Seine-et-Marne, la Macif poursuit sa mobilisation auprès de ses sociétaires sinistrés. Tempête de grêle le week-end du 28 et 29 mai touchant plus particulièrement le département de la Loire-Atlantique et la région toulousaine, fortes pluies dans le centre de la France, le groupe Macif enregistre déjà près 10 000 déclarations.



Une plateforme de debosselage va accueillir à partir du lundi 6 juin les propriétaires de véhicules endommagés par la grêle à Saint-Nazaire. Les rendez-vous seront pris par SMS ou par e-mail avec les sociétaires.



◆ En cas de catastrophe naturelle, le délai de déclaration sera prolongé au delà des 10 jours légaux pour les sociétaires Macif : jusqu'au 30 juin.

Une cellule dédiée aux sociétaires sinistrés de Nemours (77)

◆ Le point d'accueil de Nemours étant lui-même sinistré, les sociétaires Macif sont invités à contacter le **Macitel au 09 69 39 49 29** ou à se rendre au Centre de Gestion Macif (2 rue d'Egreville – ZI de Nemours) à partir du 3 juin où des bureaux sont provisoirement installés.

### Un contact direct avec les sociétaires sinistrés

Les différents points d'accueil Macif des départements sinistrés ont adapté leur organisation afin de recevoir les sociétaires pour déclarer leurs sinistres.

Des conseillers ont été envoyés en renfort et les horaires de réception revus : ouverture avancée et horaire de fermeture repoussé.

Sur **www.macif.fr**, une page d'alerte régionale est mise à jour régulièrement pour leur donner toutes les informations utiles. Une fiche pratique « **Que faire en cas de sinistre ?** » est mise à leur disposition afin de les aider à prendre les mesures conservatoires nécessaires : **nettoyer et faire sécher, appeler Macif Assistance, faire sa déclaration, réaliser les premiers travaux...**

### Un dispositif renforcé pour enregistrer les déclarations

Les plateformes téléphoniques Macitel sont également renforcées. Les sociétaires sont aiguillés automatiquement vers une équipe dédiée, renforcée pour la circonstance, pour être pris en charge le plus rapidement possible.



Groupe aux valeurs mutualistes, nous réunissons près de 5 millions de sociétaires et clients pour protéger ce qui est essentiel à chacun – sa vie, ses proches, ses biens. Gérant plus de 18 millions de contrats au 1<sup>er</sup> janvier 2016 (en assurances de dommages, santé/prévoyance, banque et assurance vie), le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 6,1 milliards d'euros en 2015. Plus d'infos sur **www.macif.fr**